

# L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

## ÉTAPE 1

**3 mai**

Couvre-feu maintenu à 19h, réouverture des collèges et lycées, fin des limites de circulation

## ÉTAPE 2

**19 mai**

Couvre-feu à 21h, réouvertures avec une capacité limitée si la situation épidémique départementale le permet

## ÉTAPE 3

**9 juin**

Couvre-feu à 23h, réouvertures supplémentaires si la situation épidémique départementale le permet

## ÉTAPE 4

**30 juin**

Fin du couvre-feu et réouvertures complètes si la situation épidémique départementale le permet

# L'AGENDA DES RÉOUVERTURES



## 3 mai

ÉTAPE 1

- C couvre-feu maintenu
- Télétravail maintenu
- Statu quo sur les commerces
- Réouverture des collèges avec une demi-jauge pour les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- Réouverture des lycées en demi-jauge

- Fin de l'attestation pour les déplacements en journée
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

# L'AGENDA DES RÉOUVERTURES



## 19 mai

### ÉTAPE 2

SAUF SITUATION SANITAIRE  
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Couver-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture\* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture\* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis  
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR

- Réouverture\* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs  
800 INTÉRIEUR, 1000 EXTÉRIEUR
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

# L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

## 9 juin

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture\* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (pass sanitaire)

- Réouverture\* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture\* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

ÉTAPE 3

SAUF SITUATION SANITAIRE  
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

# L'AGENDA DES RÉOUVERTURES

## ÉTAPE 4

SAUF SITUATION SANITAIRE  
DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

### 30 juin

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale

- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

\*Les réouvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.